

AA029

PERFECTIONNEMENT

3 jours 21 heures

1 533 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Gérer les recours en droit commun et conventionnel

Indemnisation risques dommages (hors automobiles)

OBJECTIFS

- Identifier les opportunités de recours
- Analyser les fondements juridiques
- Définir les outils nécessaires

PROGRAMME

A. ANALYSER FINEMENT LES FONDEMENTS JURIDIQUES PERMETTANT LA PRÉSENTATION DE RECOURS

B. DÉFINIR L'ENSEMBLE DES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

1. Expertise amiable
2. Expertise judiciaire
3. Principales procédures opposables

C. ÉLABORER UNE STRATÉGIE EN FONCTION DES OBJECTIFS ET DES OUTILS DISPONIBLES

1. Fondement juridique de droit commun
2. Droit conventionnel
3. Éléments de procédures
4. Outils

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation dommages
- Chargés d'indemnisation responsabilité civile
- Chargés d'indemnisation protection juridique
- Chargés d'indemnisation recours

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA041

POINTS FORTS

Les participants analysent les fondements juridiques du droit de la responsabilité civile et des dommages aux biens. Ils apprécient les différents moyens à mettre en œuvre pour la gestion des recours puis analysent en fonction de choix d'objectifs, les différentes stratégies possibles.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

13 au 15 juin 
15 au 17 octobre 

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.